HAL
open science

L'héritage celtique dans la ville gallo-romaine, d'un système urbain à l'autre

Philippe Barral, Stéphane Izri, Pierre Nouvel, Nicolas Coquet

To cite this version:

Philippe Barral, Stéphane Izri, Pierre Nouvel, Nicolas Coquet. L'héritage celtique dans la ville gallo-romaine, d'un système urbain à l'autre. L'Archéologue, 2014, La rencontre des cultures gauloise et romaine, l'héritage celtique dans la Gaule romaine, 130, pp.20-27. hal-01503479

HAL Id: hal-01503479

https://hal.science/hal-01503479

Submitted on 25 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'héritage celtique dans la ville gallo-romaine

D'un système urbain à l'autre

par Philippe Barral, Stéphane Izri et Pierre Nouvel
avec la collaboration de Nicolas Coquet

On attribue traditionnellement aux Romains le mérite d'avoir urbanisé la Gaule, à partir du règne d'Auguste. Les recherches récentes montrent qu'à l'époque celtique un réseau d'agglomérations structurait le territoire de la Gaule et influença largement le canevas des villes gallo-romaines.

La question du développement du réseau urbain antique en Gaule chevelue pose naturellement, de façon subsidiaire, celle des prémices gauloises de ce réseau. En d'autres termes, que sait-on sur les agglomérations de la fin de l'âge du Fer et sur leur devenir à l'époque romaine ? En quelque dix ans, cette thématique a bénéficié d'avancées significatives, liées à l'apport de fouilles programmées ou préventives sur des sites majeurs (Bibracte, Corent, Besançon, Mandeure…), mais aussi d'opérations de prospection systématique ou d'études de corpus de mobilier (Langres, Avrolles, Vertault…). Il a été ainsi possible de réévaluer un certain nombre de sites et, au total, notre connaissance du réseau urbain de la fin de l'âge du Fer et des mutations qu'il connaît au passage à l'époque romaine s'en est trouvée sensiblement modifiée. Le poids de l'héritage gaulois dans la construction du paysage urbain gallo-romain n'est pas moins important que celui que l'on met en lumière depuis quelques années dans l'évolution du paysage agraire. Les similitudes ne s'arrêtent d'ailleurs pas là ; derrière des ruptures et des transformations de façade, la stabilité des établissements, la pérennité des pôles de peuplement, la fidélité aux fondements religieux des territoires est bien souvent la règle.

Les agglomérations à substrat gaulois du centre-est de la Gaule (Ph. Barral, P. Nouvel).

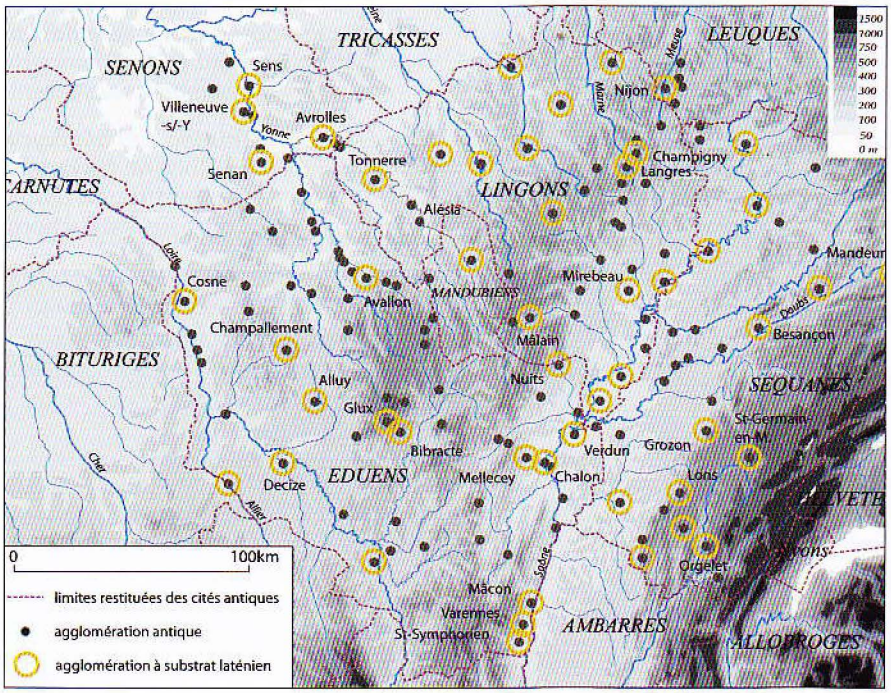

Le site de Besançon (cl. R. Goguey).

Un réseau d'agglomérations dense et structuré dès la fin du IIe siècle avant notre ère

Un inventaire récent des agglomérations antiques de Bourgogne, de Franche-Comté et du sud de la Champagne, réalisé à partir de différentes sources, a permis de recenser une cinquantaine de sites dont l'occupation laténienne est attestée ou supposée. Il est aisé de constater que le réseau ainsi mis en évidence présente une répartition assez uniforme, avec toutefois une relative concentration sur les cours d'eau majeurs, dans les zones de carrefour et de passages obligés. L'affinement de la datation d'une partie de ces sites, à l'occasion de fouilles récentes ou d'études d'ensembles de mobilier exhumés anciennement, permet de distinguer schématiquement deux groupes, à peu près équivalents en nombre : le premier réunit les sites qui existent déjà au IIe siècle av. J.-C., le second ceux qui ne sont pas antérieurs au début du Ier siècle av. J.-C. Dans le premier groupe ne figurent que des agglomérations ouvertes (Mâlain, Verdun-sur-le-Doubs, Mellecey, Varennes-les-Mâcon…), tandis que le second groupe est plus diversifié et associe à la fois des villages de plaine et des habitats fortifiés d'importance variable (*Bibracte, Alesia, Matisco, Vesontio*…). Quand César pénètre en Gaule, en 58 av. J.-C., il a donc sous les yeux un tableau varié d'agglomérations de statuts divers, qui forment à l'évidence un tissu dense : bourgades ouvertes régulièrement réparties dans les vallées et plaines alluviales, agglomérations fortifiées de hauteur marquant fortement de leur empreinte les campagnes environnantes.

Verdun-sur-le-Doubs (S.-et-L.) : remblai d'un fond d'habitat semi-excavé de l'habitat gaulois (cl. Ph. Barral).

Verdun-sur-le-Doubs (S.-et-L.) : segment de voie constituée de fragments d'amphores et d'ossements d'animaux (cl. Ph. Barral).

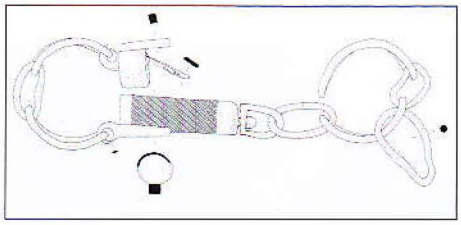

Verdun-sur-le-Doubs (S.-et-L.) : entrave de prisonnier provenant de l'habitat gaulois (dessin C. Billant).

Verdun-sur-le-Doubs (S.-et-L.) : fibules trouvées dans l'habitat gaulois (cl. Ph. Barral).

Des parcours variés

Au cours de la dernière décennie, la chronologie, les fonctions et le statut des sites d'habitat aggloméré ont pu être précisés dans nombre de cas, ce qui a débouché sur une remise en cause des typologies naguère admises. L'équation *oppidum* = ville + fortification est battue en brèche, soit que l'on découvre des sites fortifiés dont le statut urbain est très douteux, soit qu'au contraire on mette en évidence dans des agglomérations ouvertes des caractères urbains affirmés (fonctions diversifiées, espaces collectifs et religieux, spécialisation et hiérarchisation des quartiers) qui les désigneraient à coup sûr comme *oppidum*, dans l'acception latine qu'utilise César. Dans le même ordre d'idées, les parcours d'agglomérations apparaissent dans toute leur variété et leur complexité. Le passage, par exemple, du statut d'agglomération ouverte à celui d'agglomération fortifiée, pour un même site (configuration illustrée par Manching, Yverdon ou Besançon) introduit une forme de continuité entre deux catégories de sites qui étaient souvent opposées terme à terme. Sous un autre aspect, l'étude des pôles de peuplement modifie radicalement notre compréhension des modalités d'émergence des sites d'agglomération, dans la mesure où elle permet de discerner des évolutions topo-chronologiques complexes à l'intérieur d'un territoire donné. Deux cas, choisis parmi d'autres, permettent d'illustrer la variété des parcours de sites d'agglomération.

Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire)

Le site du *Petit-Chauvort* s'étend sur une superficie de l'ordre de 20 ha dans son plein développement, à l'intérieur d'un coude de la Saône, en amont de la confluence Doubs, Saône, Dheune. Il est structuré par une voie axiale utilisée dès le VIe siècle av. J.-C., qui aboutit à un passage à gué utilisé jusqu'à l'époque moderne.

Le site se développe progressivement à partir d'un noyau d'occupation du IVe siècle, implanté sur un faible relief. De nouvelles zones sont colonisées dans la première moitié et au milieu du IIe siècle av. J.-C. Dans une troisième étape (vers 130-100 av. J.-C.), l'occupation connaît un développement brutal et important, qui se manifeste en particulier dans une trame dense de struc-

tures excavées (fosses, trous de poteau, fonds d'habitats semi-excavés...) associées à des niveaux de circulation. Différents arguments plaident pour une désaffection du site vers 110/100 av. J.-C.

Le village gaulois du *Petit-Chauvort* illustre pleinement le mouvement d'émergence d'un habitat groupé de plaine, à spécialisation artisanale et commerciale, qui connaît son plein essor dans la deuxième moitié du IIe siècle av. J.-C., avec une accélération sensible à partir des années 130 av. J.-C. Dans le contexte du val de Saône, cette étape florissante est documentée par trois autres sites de villages ouverts, à Saint-Symphorien-d'Ancelles, Varennes-lès-Mâcon et Saint-Georges-de-Reneins/*Ludna*.

Verdun-sur-le-Doubs (S.-et-L.) : chutes de fabrication d'objets en métal cuivreux (cl. Ph. Barral).

À Verdun-sur-le-Doubs, l'abandon du village des IIIe et IIe siècles s'effectue au profit d'un lieu proche, distant d'à peine un kilomètre, sans que l'on connaisse les raisons exactes de ce déplacement. C'est également à cet endroit que se développeront la bourgade gallo-romaine, puis le bourg médiéval. Verdun-sur-le-Doubs illustre de façon exemplaire un cas de déplacement cyclique d'un site d'agglomération spécialisée (production et redistribution, en lien avec une situation très favorable au sein du réseau de voies de communication), dans un contexte de forte stabilité du pôle de peuplement polarisé par la confluence Saône-Doubs, entre le premier âge du Fer et l'époque romaine. Ce cas met en lumière un certain déterminisme dans le processus d'émergence des agglomérations, qui se développent en priorité dans les zones de contact, favorables aux activités de production et de redistribution.

Langres (Haute-Marne)

Depuis une dizaine d'années, la connaissance de l'environnement de l'*oppidum* de Langres a bénéficié d'avancées significatives, grâce aux travaux de prospections aériennes récents et à l'étude de mobiliers conservés dans des fonds privés portant sur le secteur de Champigny-lès-Langres. À Langres même, l'inventaire des trouvailles de mobilier gaulois et leur répartition montrent que l'occupation gauloise est très étendue et ne se limite pas à la partie nord de l'éperon rocheux, où est cantonnée la ville du Bas-Empire. On peut ainsi estimer que la superficie de la ville préromaine a pu atteindre une cinquantaine d'hectares, voire plus.

Verdun-sur-le-Doubs (S.-et-L.) : schéma de déplacement de l'habitat principal (Ph. Barral).

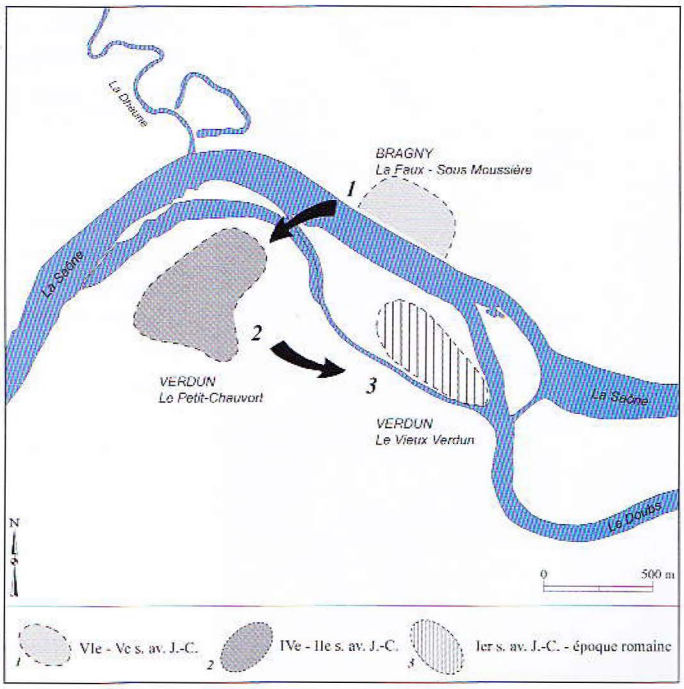

Le site de Champigny-lès-Langres est situé à 5 km au nord de Langres. Les données synthétisées récemment permettent de restituer l'existence d'une vaste agglomération gauloise, d'environ 90 ha, intégrant trois sanctuaires. Le site est fréquenté dès le IIIe siècle av. J.-C., la phase d'occupation principale se situant au IIe siècle av. J.-C. Durant le Haut-Empire, il semble que l'occupation se restreigne aux secteurs cultuels, qui connaissent une importante monumentalisation.

Du point de vue du parcours du pôle de peuplement langrois, on discerne donc un schéma en trois étapes. La première étape correspond à l'émergence d'une agglomération de plaine polarisée par un sanctuaire majeur, celui des *Granges*, dont le *floruit* se place dans les dernières décennies du IIe siècle av. J.-C.

Vue aérienne de Langres (cl. S. Izri et P. Nouvel).

L'étape suivante correspond à l'émergence de l'*oppidum* de Langres, à quelques kilomètres du site initial. Cette création semble se placer à la charnière des IIe et Ier siècles av. J.-C., suivant en cela un mouvement très général pour cette catégorie de sites, en Bourgogne et Franche-Comté. La mise en place du site fortifié langrois n'entraîne vraisemblablement pas l'abandon immédiat du site de plaine voisin, mais conduit à son étiolement progressif, à l'exclusion des sanctuaires. Le percement de la voie de Lyon à Trèves, autour des années 10 av. J.-C., qui relie directement Langres à Champigny, maintient un lien fort entre la capitale de cité gallo-romaine, localisée sur le site de l'ancien *oppidum* et le grand sanctuaire d'origine gauloise, qui conserve ainsi probablement son statut de centre religieux. Des phénomènes similaires ont affecté d'autres cités gauloises, par exemple celle des Aulerques Éburovices, où a été mis en évidence un dédoublement spatial des fonctions politiques et économiques (localisées dans la capitale de cité, Évreux), et des fonctions religieuses (maintenues au Vieil-Évreux). Un autre exemple est fourni par le pôle Le Mans-Allonnes (Sarthe).

Langres et Champigny-lès-Langres : plan topographique (S. Izri, P. Nouvel).

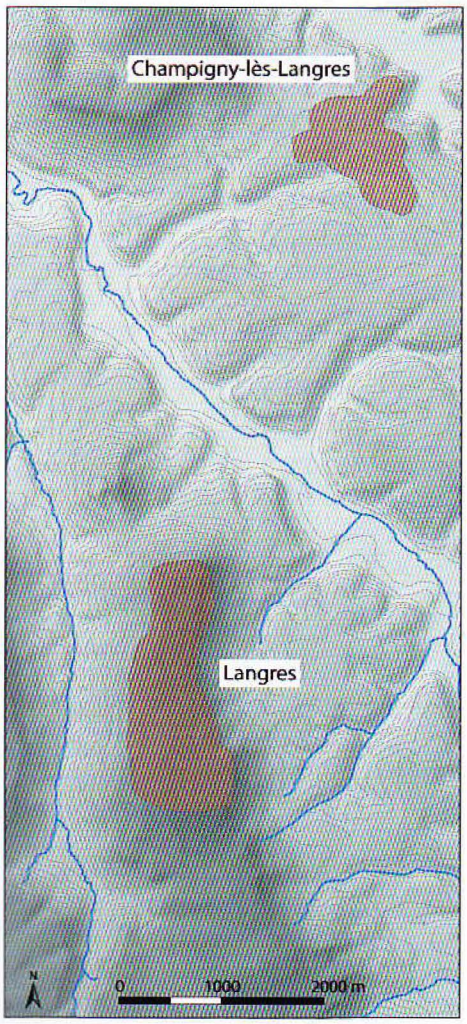

Un processus qui s'inscrit dans la durée

Les prémices de sites amenés à devenir dans la deuxième moitié du IIe siècle av. J.-C. des agglomérations ouvertes à fonctions diversifiées (Verdun-sur-le-Doubs, Tonnerre, Sens…), implantées sur des axes de communication privilégiés, peuvent être placées dans la période fin IVe-IIIe siècle av. J.-C. En cela, ils ne se différencient pas de leurs homologues de régions plus orientales d'Europe centrale (Bohême, Moravie : Lovosice, Nemcice, Roseldorf…), qui en revanche atteignent souvent des tailles nettement supérieures (40-60 ha).

Le dernier tiers du IIe siècle av. J.-C. constitue un moment décisif, marqué à la fois par une phase d'extension importante d'habitats groupés préexistants et par un pic de création de nouveaux villages, installés sur un substrat vierge. Ce mouvement traduit clairement le dynamisme économique qui caractérise cette période, dont un autre reflet réside dans un développement des exploitations agricoles et une mise en valeur des terres sans précédent.

Une trentaine d'années plus tard, la charnière des IIe-Ier siècles correspond à deux ruptures importantes, qui témoignent d'une recomposition importante de l'habitat aggloméré. On observe, d'une part, le déclin, voire l'abandon brutal, de toute une série de sites d'agglomérations ouvertes, d'autre part, le développement d'une nouvelle série d'habitats groupés, parmi lesquels on compte des agglomérations fortifiées de fort statut (Mâcon, Besançon, Bibracte…). L'abandon d'un habitat de plaine ouvert au profit d'un habitat fortifié plus ou moins proche n'a toutefois pas valeur de règle. À Sens et à Avrolles, en territoire sénon, l'agglomération de plaine continue à se développer, doublée d'un habitat fortifié proche. *Oppidum* et site de plaine coexistent durant une bonne partie du Ier siècle av. J.-C. Le même schéma pourrait être illustré par les cas de Langres et Tonnerre, chez les Lingons.

Enfin, un groupe d'agglomérations ouvertes apparaît remarquablement stable, entre le IIe siècle et le Haut-Empire, sans hiatus chronologique ni déplacement perceptibles (Senan, Mâlain, Mellecey, Grozon, Lons-le-

Vue du temple de Janus et des sondages de fouille de 2013 (fouille M. Joly, Ph. Barral ; cl. Agence Com'Air).

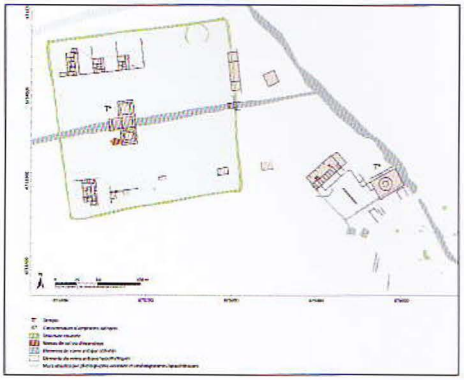

Champigny-lès-Langres « Les Granges » : plan du sanctuaire, d'après la synthèse des photos aériennes (S. Izri et N. Coquet).

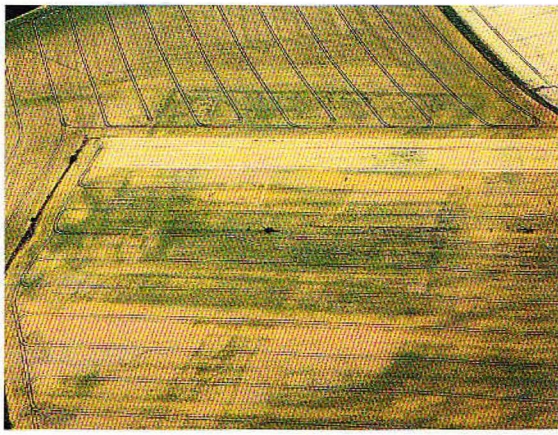

Champigny-lès-Langres « Les Granges » : vue aérienne du sanctuaire (cl. S. Izri et P. Nouvel).

Saulnier…). En dehors des facteurs opportunistes classiques (articulation au réseau viaire, déterminisme géographique…), il est vraisemblable que la composante cultuelle joue un rôle important dans cette pérennisation d'une partie essentielle du réseau urbain gaulois.

Les mutations du changement d'ère

Cette période apparaît comme une nouvelle étape de recomposition de la trame des agglomérations. Comme l'indique le corpus disponible dans nos régions, l'essentiel du réseau urbain était déjà en place lors de la réforme augustéenne. Cependant, la création des cadres administratifs des cités gallo-romaines, la (re)fondation de capitales de cité, l'octroi d'un statut juridique plus ou moins avantageux et les choix stratégiques liés à la réduction des Gaules en provinces contribuèrent à modifier les réseaux préexistants. Le cas de Bibracte/Autun apparaît emblématique de cette nouvelle donne. Il semble que l'*oppidum* de Bibracte avait revêtu, après la conquête, le statut de capitale de cité des Éduens. La présence du monu-

Monnaies des occupations précoces du temple de Janus à Autun (cl. A. Maillier, Bibracte).

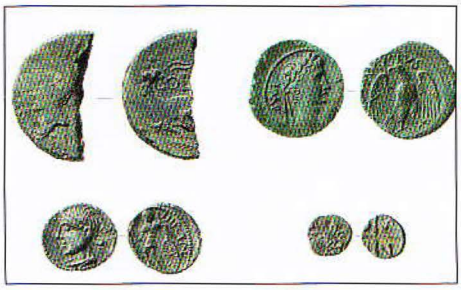

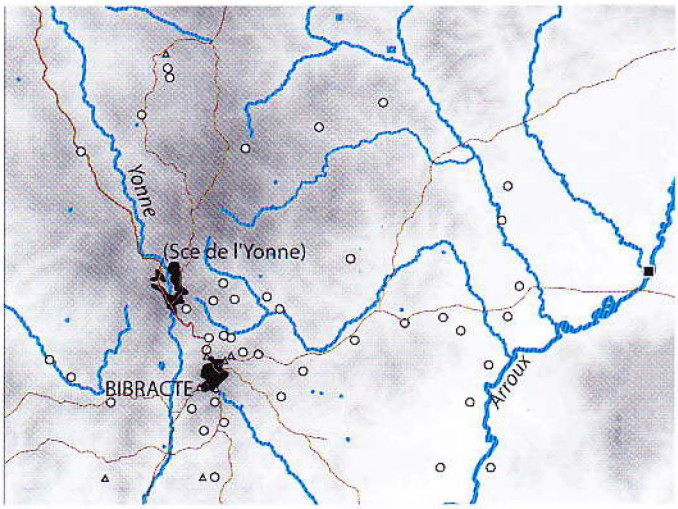

Ier siècle av. J.-C.

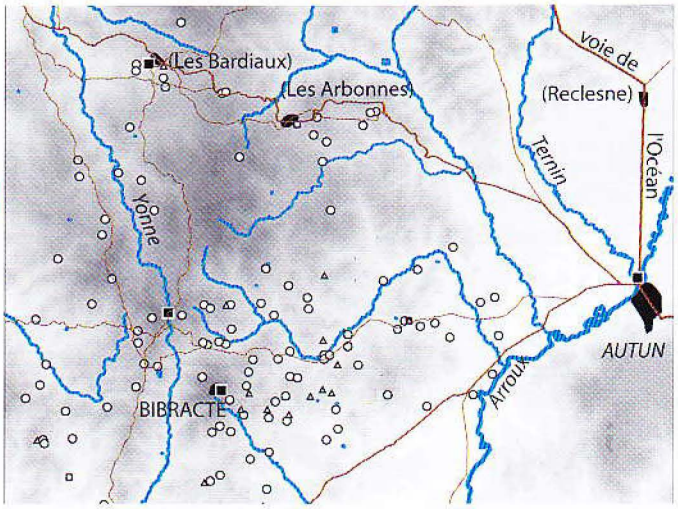

Ier siècle ap. J.-C.

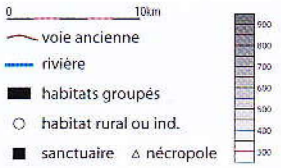

Bibracte et Autun : mutation du réseau viaire et du réseau urbain, entre le Ier siècle av. J.-C. et le Ier siècle ap. J.-C. (P. Nouvel).

ment public basilical, les réfections de voirie, l'apparition de *domus* aristocratiques en sont les preuves directes et indirectes. La ville avait donc subi des transformations majeures lorsque, vers 10 av. J.-C., la décision fut prise de créer un nouveau *caput civitatis* à l'emplacement d'Autun actuel, dans un contexte topographique plus adapté au développement d'une ville à plan orthonormé. À Sens, la mutation fut moins radicale : la ville nouvelle fut édifiée quelques centaines de mètres au nord de l'agglomération gauloise de plaine. À Besançon, les contraintes topographiques, mais sans doute aussi religieuses, conduisirent les autorités locales à conserver l'assiette de la ville gauloise tout en en modifiant profondément l'organisation interne. À Besançon, comme probablement à Sens, l'existence d'un grand sanctuaire celtique périurbain a pu jouer un rôle déterminant dans ce processus. Les recherches qui viennent de débuter sur le complexe du temple de Janus à Autun semblent aller dans ce sens ; l'existence d'un substrat d'occupation, à la fois antérieur à la fondation d'*Augustodunum* et contemporain de Bibracte (voire même antérieur), y est en effet d'ores et déjà avérée. Ce pourrait être une nouvelle confirmation du fait que la construction du paysage urbain gallo-romain est en partie liée à la géographie religieuse celtique.

L'*oppidum* d'Alésia (Côte-d'Or).

Les modifications dans le réseau d'agglomérations, vers le changement d'ère, peuvent être associées, dans certains cas, au percement d'une série de grands axes routiers stratégiques, dits du réseau d'Agrippa. Dans cette région, la mise en place de la nouvelle voie de Chalon à l'Océan par Autun et Sens, sensiblement contemporaine de la fondation de ces deux capitales de cité, a modifié les réseaux urbains préexistants autant que les réseaux routiers secondaires. Ces mutations sont tout particulièrement lisibles autour de Bibracte et d'Autun. Le percement de ces nouvelles voies, bientôt suivi de nombreuses autres, permettra l'apparition d'une nouvelle génération de sites, sans antécédent gaulois. Leur taille et leur statut n'atteindront cependant jamais ceux des agglomérations créées à la fin de la période celtique.

Des tendances régionales ?

À la lumière des cas envisagés dans ce bref exposé, il est possible de souligner la variété des évolutions observées. Au demeurant, on constate qu'une partie importante du corpus de sites créés aux IIe-Ier siècles av. J.-C. se maintient au Haut-Empire. Des tendances régionales peuvent être discernées, avec prudence. Au nord, les exemples de Sens et d'Avrolles se caractérisent par une grande permanence des établissements de plaine, associés à des *oppida* de hauteur éphémères. Plus à l'est, dans les territoires qui constitueront plus tard la cité des Lingons, ce sont les agglomérations fortifiées qui forment l'essentiel du réseau urbain à partir du Ier siècle av. J.-C. Les agglomérations de plaine d'origine gauloise perdurant à l'époque romaine y sont pour l'instant minoritaires. L'ossature de la trame urbaine est formée par des sites comme Alésia, Langres, Tonnerre, ou encore Vertault. Il s'agit d'un groupe original illustrant la continuité *oppidum* de hauteur - agglomération gallo-romaine. Alésia et Vertault présentent de surcroît la particularité de posséder un rempart au début du Haut-Empire, avatar tardif du type *murus gallicus*, qui renforce cette impression de continuité. Le parcours du pôle de Langres (développement en plaine puis perchement, avec conservation du pôle religieux sur l'ancien habitat de plaine) en fait un cas relativement unique, distinct de celui des autres capitales de cité voisines (Sens, Bibracte-Autun ou Besançon), qui révèlent des évolutions différentes. En revanche, on discerne bien des similitudes entre le parcours de la capitale des Lingons et ceux d'agglomérations de plus faible statut (Tonnerre, Vertault…), dans la même cité, reflet d'une fidélité affirmée au substrat urbain gaulois.

Reconstitution du rempart de l'*oppidum* de Vertault (Côte-d'Or).

Reconstitution du rempart de Bibracte (Mont Beuvray).